



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**28 MARS 2024**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DELIBERATION N° 2024-70**

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 mars à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 21 mars 2024 s'est réuni Salle du Conseil , sous la présidence de Louis ALIOT.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, Mme Patricia FOURQUET, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, Mme Michèle MARTINEZ, Mme Sandrine SUCH, M. Georges PUIG, Mme Anaïs SABATINI, M. Jean CASAGRAN, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAND, Madame Marie ESTEVES, Monsieur Charles IFSSAH, Mme Chantal BRUZI, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, Mme Marie BACH.

**REPRESENTE(S)** : Rémi GENIS, ayant donné pouvoir à Jacques PALACIN , Laurence PIGNIER, ayant donné pouvoir à Danielle PUJOL , Frédéric GOURIER, ayant donné pouvoir à Jean-Claude PINGET , Xavier BAUDRY, ayant donné pouvoir à Louis ALIOT , Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS , Christine ROUZAUD DANIS, ayant donné pouvoir à Florence MOLY , Catherine SERRA, ayant donné pouvoir à Michèle RICCI , Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Charles IFSSAH , Pierre PARRAT, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI , Joëlle ANGLADE, ayant donné pouvoir à Christine GAVALDA-MOULENAT , Philippe CAPSIE, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE , Catherine PUJOL, ayant donné pouvoir à Yves GUIZARD , Bernard REYES, ayant donné pouvoir à Laurence MARTIN

**ABSENT(S)** : M. Jean-Marc PUJOL, Mme Chantal GOMBERT.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Sébastien MENARD

=====

**Musée des monnaies et médailles Joseph Puig - Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Occitanie dans le cadre du récolement des collections - année 2024**

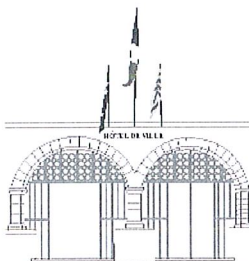
M. André BONET expose :

Mes chers collègues,

La Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie finance une prestation de service pour le récolement des collections des musées ayant l'appellation Musée de France.

L'enjeu est de permettre au musée des monnaies et médailles Joseph Puig de répondre à cette obligation légale de réalisation du récolement décennal de sa collection.

Au regard du montant total de l'opération qui s'élève à 12 513 € TTC (douze mille cinq treize euros), la Ville de Perpignan sollicite la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie pour une aide financière d'un montant de 8 328 € HT (huit mille trois cent vingt-huit euros), soit 80 % de la dépense totale.



Le conseil municipal décide

1. D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès de la DRAC Occitanie au titre du récolement des collections ;
2. D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière ;
3. D'allouer les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération.

OUI cet exposé,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

53 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601389-20240328-189173-DE-1-1

Accusé reçu le : - 8 AVR. 2024

Affiché le : - 8 AVR. 2024

M. André BONET, Pour le Maire l'Adjoint délégué



*[Handwritten signature in blue ink over the seal]*